

Du n'importe quoi chez les caléchiers

Si la vision de chevaux tirant une cariole a quelque chose de romanesque, voire surannée, en revanche la formation chez beaucoup de caléchiers laisse à désirer.

DANIEL ROLLAND

C'est pourquoi Audrey Lapointe, de l'organisme Québec à cheval, s'insurge qu'il y ait encore tant d'improvisation dans le domaine. «Écoutez, vous avez des propriétaires d'écuries qui s'approprient de façon bien fantaisiste le volet formation. De sorte que vous avez des gens qui conduisent des calèches avec des formations improvisées». C'est pour ça qu'elle appelle de tous ses vœux les instances, tant au municipal qu'à Québec, pour qu'on reconnaisse l'organisme qu'elle représente, comme celui accrédité à donner cette formation.

MOINS DE CALÉCHIERS

Depuis quatre ans, la Ville de Montréal a réduit l'émission des permis pour caléchiers. C'est à la suite de plusieurs

plaintes de résidents du Vieux-Montréal, où se concentrent les calèches, qui faisaient part de la négligence de certains caléchiers, précisément au chapitre de la salubrité de leurs attelages et des chevaux qui les tirent. Si en 2003 on comptait 25 cochers, maintenant on en a recensé 14 qui ont obtenu leur permis. L'arrondissement Ville-Marie ne fait pas mystère de son souhait de limiter à 20 seulement les calèches autorisées à rouler dans nos rues. De cette façon, on veut s'assurer que les demandes surpasseront l'offre pour des calèches et que les caléchiers ne manquent pas de boulot.

PAS D'EXPERTISE ÉQUESTRE

Josée Lapointe, présidente de l'Association pour la protection équine en milieu urbain et elle-même à la tête d'une écurie, estime que les caléchiers se divisent présentement en deux: ceux qui ont à cœur leur métier et les autres. La Ville n'a pas d'expert en titre pour traiter des dossiers équestres. Ce sont des inspecteurs des travaux publics qui sont appelés sur les lieux d'une infraction à la salubrité ou



Josée Lapointe, présidente de l'Association pour la protection équine

lors d'un manquement grave. «Actuellement, si quelqu'un voit un cheval mal en point ou subissant des mauvais traitements, qu'est-ce qu'il fait? Il appelle au 311 et bien souvent, le (ou la) préposé(e) qui prendra l'appel va référer le plaignant à la voirie!», nous dit Audrey Lapointe, éberluée qu'on en soit encore là.

LES PROGRAMMES DE FORMATION EXISTENT

Audrey Lapointe presse Montréal d'agir et de leur reconnaître la qualification nécessaire pour pouvoir prodiguer la formation adéquate. «Nous avons toute l'expertise voulue pour pouvoir démarquer dès que possible, mais l'administra-

tion Tremblay ne semble pas pressée». Mais Québec cheval est un organisme tenace et nul doute qu'il sera capable d'arracher l'étiquette de formateur officiel en conduite de calèche. Pierre Belterose, de Tourisme Montréal, considère de son côté que les caléchiers apportent une note de poésie.

Mais pour que la magie de la calèche demeure entière, il faut s'assurer que celui qui guide son cheval ait toute la compétence voulue pour s'occuper de la bête qui, rappelons-le, porte le surnom de plus belle conquête de l'Homme. Maintenant, c'est à ce dernier de se montrer à la hauteur du bel animal.

9,6 M \$ pour 12 parcs

Les citoyens de l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve viennent d'apprendre une excellente nouvelle: des investissements de 9,6M\$ seront consacrés dans 12 parcs pour améliorer l'aménagement et les rendre plus sécuritaires.

BERNARD GAUTHIER

Cette année, 7 parcs seront réaménagés ou feront l'objet d'importants travaux: il s'agit des parcs Félix-Leclerc, Lalanette, Liébert, Napoléon-Sénécal, Saint-Aloysius et Saint-Donat et du parc L.-O.-

Taillon avec la piscine extérieure complètement reconstruite, un pavillon des baigneurs agrandi et l'ajout d'une pataugeoire pour les petits. De plus, le parc du Vaisseau-d'Or sera aménagé dans le développement résidentiel Les Cours La Fontaine. Enfin, 4 parcs bénéficieront d'améliorations aux chalets, soit les parcs Beauclerk, Jean-Amyot, Pierre-Bédard et Raymond-Préfontaine. L'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve offre plus de 80 parcs et espaces verts pour une population de 130 000 citoyens.

0,5 M \$ en loisirs pour les handicapés

La Ville de Montréal annonce un déboursé de 0,5M\$ pour donner un meilleur accès aux loisirs pour les personnes handicapées. Plus de 1000 personnes ayant des limitations fonctionnelles pourront participer cette année à des activités de sport et de loisirs.

«Nous sommes engagés, avec nos partenaires, à ce que tous les Montréalais aient accès à la même qualité de services et nos actions en témoignent. La reconduction de notre programme d'accompagnement

en loisir, très apprécié partout dans la métropole, l'illustre bien. Avec celui-ci, nous améliorons la qualité de vie des personnes handicapées, dont celle de nombreux jeunes, en leur permettant de pratiquer des sports et loisirs», a déclaré Jocelyn Ann Campbell, du comité exécutif. L'organisme AlterGo reçoit 45 000\$ pour la coordination du programme, alors que Sport et loisir de l'île de Montréal recueille 360 000\$ pour soutenir les activités d'accompagnement en loisirs pour les personnes handicapées.

Martin Lemay

Député de Sainte-Marie-Saint-Jacques

Président du caucus de l'Opposition officielle

576, rue Sainte-Catherine Est
Bureau 200
Montréal (Québec)
H2L 2E1



Téléphone
514 525-2501

Courriel
mlemay-smsj@assnat.qc.ca

